UNE PARODIE : SOEUR OLIVE,

EN RELIGION SOEUR MARIE DU CHRIST-ROI.

1906 - 1968

Malheur à vous, conducteurs aveugles ! Matth. XXIII, 16.

Quelle époque ! Qui travaille ? Qui étudie ? Qui réfléchit ? Et quand le Sel de la Terre s'affadit, avec quoi lui rendra-ton sa saveur ? Il n'est plus bon à rien qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds par les hommes ! (Matth. V, 13) Terrible !

En 1990, comme je rencontrais la nièce de sœur Olive accompagnée de son époux, ils me firent découvrir leur tante, me confièrent quelques manuscrits et le livre en deux tomes que le P. Joseph-Marie Jacq Jobick venait d'écrire sous le titre L'Âme du fond de la Bretagne et L'envol de la colombe. Intrigué par certains événements racontés par la religieuse, difficilement croyables, je les leur soulignais. Quand parut le livre de l'abbé Bourcier, aux éditions Résiac, ces passages avaient disparu. Malheureusement il y avait pire.

Le livre de référence permettant de juger une telle personne est le Précis de Théologie Ascétique et Mystique d' Ad. Tanquerey, 1923. Le chapitre Phénomènes mystiques extraordinaires, étudie les règles concernant la personne favorisée de révélations ou de visions, les règles concernant l'objet des révélations, les règles concernant les effets produits par les révélations, les règles pour discerner le vrai du faux dans les révélations privées. Toutes ces règles découlent de l'expérience pour découvrir les mensonges[1] ou les illusions[2] des prétendus voyants.

Il est une règle d'or, celle concernant l'objet des révélations. Voici ce qu'enseigne Tanquerey :

§ 1501. C'est de ce côté surtout qu'il faut faire porter son attention : car toute révélation contraire à la foi ou aux bonnes mœurs, doit être impitoyablement rejetée, d'après l'enseignement unanime des Docteurs, fondé sur cette parole de saint Paul : "Quand nous-mêmes, quand un ange venu du ciel vous annoncerait un autre Évangile que celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème". (Galat, I, 8) Dieu ne peut en effet se contredire, ni révéler des choses contraires à ce qu'Il nous enseigne par Son Eglise. De là un certain nombre de règles que nous allons rappeler : a) Il faut regarder comme fausse toute révélation privée en contradiction avec une vérité de foi : telles sont, par exemple, les prétendues révélations spirites qui nient plusieurs de nos dogmes, en particulier l'éternité des peines de l'enfer. - Il en est de même, si elles sont opposées à l'enseignement unanime des Pères et Théologiens, qui est une des formes du magistère ordinaire de l'Église…

§ 1502. b) On doit rejeter aussi toute vision qui serait contraire aux lois de la morale ou de la décence : par exemple, des apparitions de formes humaines sans vêtements, un langage trivial ou immodeste, des descriptions minutieuses ou détaillées de vices honteux, qui ne peuvent qu'offenser la pudeur. Dieu, qui ne fait de révélations que pour le bien des âmes, ne peut évidemment être l'auteur de celles qui sont de nature à porter au vice.

C'est en vertu du même principe que sont suspectes les apparitions qui manquent de dignité, de réserve, à plus forte raison toutes celles où éclate LE RIDICULE ; ce dernier trait est la marque des contrefaçons humaines ou diaboliques : telles furent les manifestations du cimetière de Saint-Médard.

On ne peut admettre non plus comme venant de Dieu des requêtes impossibles à réaliser, en tenant compte des lois providentielles et des miracles que Dieu a coutume de faire - Dieu ne demande pas en effet l'impossible[3].

---

[1] Telle fut en particulier Madeleine de la Croix, franciscaine de Cordoue, au XVIème S, qui, après s'être donnée au démon dès son enfance, entra au couvent à l'âge de dix-sept ans, et fut trois fois abbesse de son monastère. Aidée par le démon, elle simula tous les phénomènes mystiques, extases, lévitation, stigmates, révélations et prophéties plusieurs fois réalisées.
Se croyant sur le point de mourir, elle fit des aveux, puis les rétracta, fut exorcisée et enfermée dans un autre couvent de son ordre. Cf. Poulain, Grâces d'oraison, ch. XXI, n. 36.

[2] Sainte Thérèse en parle plusieurs fois : "Il est des personnes - j'en ai connu, non pas trois ou quatre, mais un grand nombre - qui, par suite de la débilité de leur imagination ou de l'activité de leur entendement, ou je ne sais pour quel autre motif, se trouvent tellement remplies des fantômes de l'imagination qu'elles croient voir réellement tout ce qu'elles pensent". (Château, 6è Demeure, ch. IX, p. 253)

[3] Ainsi il est raconté dans la vie de sainte Catherine de Bologne que le démon lui apparaissait parfois sous la forme du Christ crucifié et lui commandait, sous prétexte de perfection, des choses impossibles, pour la jeter dans le désespoir. (Vita altera, cap. II, 10-13, dans les Bollandistes, 9 mars).

Forts de ces repères, lisons quelques confidences bizarres de sœur Olive (on aurait pu en citer d'autres).

1°) Tome I, L'Âme du fond de la Bretagne :

p. 172 – " Et à l'instant où je me levais pour partir, je vis en haut de l'Eglise une grande Dame, toute lumineuse, toute belle, voilée de la tête jusqu'aux pieds, les manches qui flottaient avec le vent, je vis son beau visage et avec un doux sourire, elle me dit : "Ma petite fille, retourne chez ta maman. Sois en paix. Tu seras l'épouse de mon fils…"

p. 181 - "J'avais pourtant une belle poupée, venue de Gibraltar. Elle fermait les yeux. **Je l'ai emportée avec moi également dans le cloître, et je l'ai encore.** Elle est habillée en novice.

Quelle communauté religieuse recevrait une postulante avec sa poupée ? !

p. 267 - Apparition de Jésus le 30 août 1927, un an après son entrée au couvent, la sœur a vingt-et-un ans. Son écriture *(voir les manuscrits dont j'ai photocopié)* est bien celle d'une adulte de son âge.

Jésus lui dit :
"Ma petite fleur, je viens te rendre visite au milieu de tes jeux. Continue, ma petite fleur, tu es une enfant innocente. Je te tiens compagnie pour ne pas que tu t'amuses seule. (N'oublions pas que la sœur est postulante !) Rappelle-toi, à l'âge de cinq ans, j'étais ton petit ami, je jouais avec toi. Eh bien, maintenant je fais de même. Tu n'es pas plus grande que lorsque tu avais cinq ans. Ton innocence et ta pureté sont à l'âge de cinq ans. Ne te trouble pas, ma petite reine, tu m'es agréable en jouant comme en priant. Mais il est l'heure de te quitter. Va ma petite fleur. Je te donne ma caresse".

Cette apparition sans témoin (comme pratiquement toutes les autres) a été transmise par la sœur. Qu'en penser ?

p. 312 à 315.
" Voici une liste, bien loin d'être complète précise le Père Jacq, des nombreuses appellations, des divers petits noms d'amour donnés à sœur Olive par Jésus lui-même". Remarquons là encore que nous ne les connaissons que par la sœur. Les voici :

"Ma petite amie, ma petite reine très aimée, ma petite sœur, ma petite enfant, ma petite angélique, ma petite reine innocente, ma petite balle (?), ma reine, mon enfant, mon agneau, ma petite brebis, ma petite fleur, ô ma petite reine, âme innocente, ma petite fille, mon petit innocent, ma petite enfant innocente, petite angélique enfant, mon petit agneau, chère petite, ô ma petite fleur de lys, ma chère petite ange, chère innocente petite victime, ma petite commissionnaire, ô ma fille bien-aimée de mon cœur, ô ma petite fille, ô ma petite reine, ô ma petite angélique, ma petite victime d'amour, ô ma petite reine des enfants innocents, petit messager, ma petite fleur de lys pure et fraîche, ma petite aide, innocente enfant, **mon petit jouet** (?), ma petite victime, ma petite fleur de France, petite fleur de France, fleur de lys, ave élue de Dieu, *Oliva victima regina* (?), ma petite innocente, ma petite fleur si fraîche et si pure, ma petite reine de France (?), petit enfant des cieux, pur ange glorieux (?), ma petite reine innocente, ma petite fleur et pur lys, grande petite enfant, chérubin enfant, ma petite colombe pure, mon petit lys, ma petite innocente et pure, ma petite zélatrice, ô ma petite consolatrice, ma petite fleur très pure, ô belle petite créature, ô pur enfant, ma petite fleur si pure, mon petit soldat, mon petit, ma petite fleur virginale, ô victime, ô reine des enfants, ô fleur de France, **ma petite sainte**, petite fleur bien pure, ma douce Olive, ô sainte enfant de mon cœur, ma petite missionnaire, ô ma douce Olive, ô douce enfant, ô douce Olive, ô innocente, ô ma petite reine virginale, innocente enfant, enfant innocente et pure, mon petit apôtre, bien-aimée de mon cœur, ma fleur préférée du jardin terrestre (?), ma fleur si pure et lys blanc, mon enfant très innocente, petit agneau, ma petite fleur de lys, âme innocente, ô ma toute petite angélique, ma petite fleur bien-aimée, mon petit séraphin, ma chère innocente, mon chérubin, ma petite angélique enfant, ma colombe, mon lys blanc, *sancta Oliva galliæ*, ma douce vierge, pauvre petite colombe, ma mignonne"…

et le P. Jacq continue :
" Je m'arrête là, car je n'ai encore lu qu'une toute petite partie de la montagne de documents qui ont trait à sœur Marie du Christ-Roi ".

Non vraiment trop, c'est trop !

Quelques lignes plus bas, il donne un extrait du colloque de Jésus, le mardi 6 septembre 1927 :
"Non, ma petite reine, tu ne seras pas novice. Ma volonté est que tu restes comme tu es. Tu es reine, tu es sainte, tu es oblate enfantine, tu es ma petite fleur, tu ne dois pas grandir, ni en taille, ni en âge (?), ni en costume. Tu diras à mes deux chères épouses bien-aimées (la prieure et la sous-prieure, maîtresse des

novices) de mon cœur, que tu seras déposée sur l’autel dans ton costume angélique et immaculé. Blanche fleur, pur lys, sainte enfant, patronne des enfants et des innocents, fleur des âmes pures, reine de France, victoire des combats, soutien des combattants, vie sacrifiée pour l’Eglise, pour les âmes et pour la France, voilà ma petite fleur, tous les titres que tu recevras bientôt, une fois absente de ce monde".

La sœur devait mourir 41 ans après !!!

p. 317 L'image peinte sur les indications de Jésus lui-même, signée Marie Froment, est ridicule, horrible, et à notre sens blasphématoire ! (voir plus bas).

Tome II, L’envol de la colombe.

p. 73 – "Peu de temps après son admission au couvent elle reçut les stigmates (soulignons que le docteur Imbert-Gourbeyre dans son étude importante sur la stigmatisation et les stigmatisés dénonce que sur des centaines de stigmatisés ou pseudo stigmatisés, l’Eglise n’en a reconnu que quelques dizaines. S’impose au moins une enquête canonique sérieuse) et eut soin de laisser ses mains couvertes pour que les autres ne puissent s’en apercevoir. …Le Samedi-saint elle rapporta au Père que la sainte Vierge vint laver ses plaies et l’habilla. (?)… Pendant ce carême, une nuit qu’un de ses pieds cloué sur l’autre comme Notre-Seigneur et qu’elle ne pouvait faire aucun mouvement dans son lit, Notre-Seigneur lui-même, accompagné de ses anges vint lui donner la sainte communion, et laissa comme trace de son passage du vin rouge pour le faire voir à tous".

p. 88 - "…Un autre jour, je passais très tranquillement en me rendant au réfectoire. Et voilà que je sens que je perdais quelque chose. Ce n’était pas mon petit jupon puisqu’il était attaché par les épaules. Il me manquait quelque chose, mais quoi ? Je vais quand même à table puisque la cloche sonnait. A la fin du repas, la chère Mère Marie- Joseph qui était sellière, tenait quelque chose de blanc dans sa main. C’était une petite culotte, avec la marque d’un petit bateau. Et elle disait : - c’est à qui ceci ? Au fond de mon cœur, je me disais : pourvu qu’elle ne pense pas que c’est à moi, car je l’avais bien reconnue : le petit bateau bleu à la ceinture. Alors elle vient vers moi et me dit : - Ce n’est pas à vous, ma petite sœur ? Alors je lui dis : - Oui. J’ai perdu quelque chose en entrant au réfectoire. Alors elle me conduisit dans un lieu retiré pour investir mon petit bien".

Est-ce possible ? N’est-ce pas là encore indécence et moquerie ?

p. 106 - "Tu as une guerre à faire ici-bas, une guerre qui durera six ans, après mon enfant, tu expireras d’un dernier soupir d’amour, et tu viendras aimer mon fils dans sa gloire". 26 octobre 1926.

Elle devait mourir 41 ans plus tard. Est-ce bien la sainte Vierge qui lui apparaît et lui parle ?

p. 264 – 8 février 1927 : "Puis elle dit : regarde ta couronne, et elle lui montrait la sienne. Puis elle ajouta : **je vois déjà ton auréole"**. ! ! ? ?

p. 280 – 3 février 1927 : "Le matin, vers 6 heures, sœur Olive vit au-dessus du ciel de lit, vers le pied, une hostie lumineuse avec un cœur rouge au centre, des gouttes de sang en découlant. D’une croix également dans l’hostie sortaient des rayons. Sœur Olive appela sa petite sœur infirmière disant : - sœur Marie-Cécile, l’hostie ! Après un moment de recherche, la jeune sœur s’approchant du lit vit aussi l’hostie miraculeuse. Vite elle court chercher la Mère Maîtresse, mais pendant ce temps, l’hostie disparut "comme une étoile filante" ajouta sœur Olive."

p. 298 – jeudi 3 mars 1927, plusieurs événements. D’abord l’apparition d’une hostie comme le mois précédent, mais "Au centre le visage de Notre-Seigneur laissa place à un cœur d’où coulait une goutte de sang... La petite goutte tomba sur un mouchoir propre… Après avoir adoré elle aussi pendant quelque temps la sainte Hostie et le précieux Sang, la petite sœur infirmière alla chercher la Mère Maîtresse. Mais pendant ce temps, comme la première fois, l’Hostie disparut et la vision s’évanouit à l’instant. Cependant, avant que l’Hostie miraculeuse disparût, il en était tombé des parcelles, de toutes petites parcelles dont les unes étaient presque pulvérisées, les autres tachées de sang, mêlées à une petite poussière brillante… La vision disparue, on replia respectueusement le mouchoir sur son contenu. Plus tard, comme on hésitait sur l’endroit où on devait conserver cette marque de l’Amour de Notre-Seigneur et de l’ingratitude des hommes, Sœur Olive, toujours aussi familière avec son Divin Petit Enfant Jésus lui posa la question. Il répondit de placer le corporal dans lequel on avait mis les saintes petites parcelles et la poussière (?) mêlée aux hosties brisées dans un tabernacle.

Tout fut conservé dans le tabernacle pendant 15 ans.

M. le chanoine Brot, lors de sa visite canonique au Monastère déclara péremptoirement qu'il y avait là supercherie. Et ajoutant le geste à la parole, il trempa l'endroit où se trouvaient les marques miraculeuses dans un verre d'eau, ordonnant d'en jeter le contenu dans la piscine. Notre sainte Révérende Mère se mit à genoux et en but le contenu avec un grand respect et aussi avec une profonde douleur à cause de l'affront fait à Notre-Seigneur ".

C'est la seule fois qu'il est fait état d'une visite canonique. Le chanoine Brot paraît plus que réservé sur sœur Olive. Ceci est à retenir et à souligner, surtout que j'ai souvenir que l'enquête canonique fut dirigée par l'auteur du Traité ascétique et mystique, M. Tanquerey, ce qui est une référence. Il serait important de faire connaître les conclusions de cette enquête qui, si on observe les décisions futures prises contre la sœur, ne semblent pas favorables.

A la suite des textes imprimés et cités, très suffisants pour se faire un jugement, prenons le livre de l'abbé Bourcier, La Messagère du Christ-Roi, aux éditions Résiac. Les passages déjà cités ayant choqué les lecteurs furent en grande partie supprimés. Quel aveu ! Malheureusement la censure ne fut pas suffisante puisqu'on peut lire les énormités suivantes :

p. 62 : "**Avec toi, je revivrai une seconde Passion** PLUS TERRIBLE QUE LA PREMIERE, pour mon Eglise, pour la France ta patrie, pour le monde".

Impossible. Cette phrase à elle seule prouve que ce n'est pas Notre-Seigneur qui apparaît à la sœur. L'abbé Bourcier affirme que Notre-Seigneur aurait dit la même chose à Marie-Julie. Ne l'ayant lu nulle part dans les œuvres de Marie-Julie, à priori nous ne le croyons pas et attendons le document le prouvant.

p. 98 : toute la page est à relire, mais soulignons :
"…La sainte Vierge est arrivée devant le Père Éternel qui était tout en rouge, avec une barbe blanche. La sainte Vierge s'est mise à genoux et a offert le berceau à son Père. Puis elle a retiré du berceau une toute petite poupée et l'a posée sur les genoux du Père Éternel. Le Père posa sa main sur le front de la petite poupée et la donna à la Sainte Vierge pour la conduire à Jésus".

p. 154 : "Ma petite Reine, je viens te dire de nouveau de consigner toutes mes paroles sur un registre d'un demi-mètre de longueur, 21 cm de hauteur, 3 cm d'épaisseur pour inscrire mes paroles depuis ton entrée dans cette maison". ! ! ? ?

p. 168 : "Voici mes conseils : le temple (?) sera d'une longueur de 44 mètres, d'une largeur de 18 mètres avec le cloître, passage des moniales ; mais pour le cloître, mon épouse est libre de prendre deux ou trois mètres, cela est agréable à ma volonté". ! ! ? ?

p. 169 : "Maintenant, ma fleur, tu diras à mes épouses ce que voici. Je parle de Ninive. Là, J'avais demandé 50 justes et Je disais que s'il n'y avait pas 50 justes, la ville serait détruite. J'ai baissé à 40, à 20, à 10, à 1[1]. Eh bien, mon œuvre est de même. J'ai demandé qu'il soit surélevé de 6 mètres, ensuite de 5, et maintenant de 3. Je suis bon, miséricordieux. La hauteur de terrain à 3 mètres, ce ne sera pas refusé ; 15 mètres de longueur sur 3 mètres de hauteur (surélevé). Mon œuvre sera connue partout par les annonces. C'est ma fleur qui donnera les annonces à certains pays. Oui, c'est là que mon œuvre sera vraiment connue et que les âmes aideront. Il faut que ce soit national,
Je le veux sous peine de châtiments. Mon épouse fidèle, oui, Je suis miséricordieux pour les âmes qui désirent faire ma Volonté et sont arrêtées par des difficultés. Restez en paix. Oui, mon épouse, vous aurez de la place pour la crypte et le chapitre. Les sacristies resteront indiquées comme Je l'ai dit par l'enfant. Les infirmeries, la place des novices et postulantes seront au troisième. Non, les 15 mètres de large ne comprennent pas la galerie, 15 mètres en face de l'arbre béni, et le cloître hors des 15 mètres. Tu prendras soit deux mètres soit trois mètres pour le cloître, ce qui fera une largeur totale de 18 mètres avec trois mètres ou de 17 mètres avec deux mètres". ! ! ? ?

p. 191 : "Je n'ai eu aucune âme pour me défendre sur la croix[2] ! ! …Je veux qu'elles se dirigent vers mon Vicaire (celui qui tient ma place) Je lui donnerai toutes lumières. Il est peu éclairé". ! ! !

p. 197 : "Je l'inspirerai pour te connaître, pour comprendre ton innocence. Dis à mes épouses de ne point se troubler, Je serai là. Mais Je veux que toutes mes paroles soient sauvées, mais pour les sauver, il faut la prudence. Tu diras à mes deux chères épouses de réunir toutes mes paroles dans un registre, que tes fautes

[1] Faux. Le texte biblique s'arrête à 10.
[2] Faux. Et le Bon Larron ?

soient réparées (corrigées) et que le registre soit fermé. Il faut que cela soit mis en ordre. Ensuite ce registre sera confié à un ministre que mes épouses louent dans leur intelligence. Pour ne pas sortir de la vérité, mes deux chères épouses donneront quelques paroles contenant quelques-unes de mes demandes, de mes plaintes. Cela sera bon contre le nouvel ennemi de cette maison. Tu diras donc à mes deux chères épouses de rester en paix. Elles mettront mon Cœur Miraculeux sous globe et le confieront. Ainsi, le symbole des grâces : les fils d'or, seront mis dans un endroit précieux (fils, vases, cœur, paroles, cheveux) ; tu garderas la petite boule, les sentences, les billets donnés par mes mains divines. Mais tu diras à mes deux chères épouses que cela ne sera point réclamé. La fleur où repose ma Face Miraculeuse restera en ce lieu. Elle est couverte, mais ma Puissance est là. La faute n'est pas encore expiée. Mon Cœur souffre encore".

Le comble : le chapitre XII intitulé ÉCRITS et RÉFLEXIONS de Sœur Marie du Christ-Roi où on lit :

"Le Règne du Christ-Roi doit prendre toute son importance en ce siècle. Or, les esprits juifs semblent encore attendre la venue du Messie ; (...) Les dirigeants de la Sainte Eglise ne doivent point craindre les Juifs, et les Rabbins. Ils ne doivent pas se trouver sur le même plan que le Vicaire du Christ, ni les ministres de la Sainte Eglise Catholique. Bien sûr, IL **FAUT L'UNION ET L'ENTENTE ENTRE LES DIFFERENTES RELIGIONS** ; mais sans jamais cesser de leur faire comprendre qu'ils marchent dans une voie secondaire et continuellement tortueuse ! **IL FAUT L'UNITE DES ÉGLISES** ; mais il faut que la route nationale qui est sainte et certaine et qui conduit à la principale capitale et mène au Grand Palais du Roi soit respectée. Il faut déjà que cette route à grande circulation[1] soit avant tout indiquée et conseillée et que même les guides ont le strict devoir de dire doucement aux Rabbins et aux chefs protestants que la route nationale à grande circulation est celle qui conduit au vrai Royaume ; les routes secondaires sont mineures et sont soumises à la force majeure de la route des catholiques. Il ne faut pas tolérer, côte à côte, l'ennemi de son Père, sans lui faire connaître qu'il a tort et qu'il ne doit pas continuer à persister dans son idée fixe ou dans son erreur…"

Et, bien sûr, on mélange conciliaires et traditionnels dans cette dévotion. La sœur n'a-t-elle pas demandé l'union et l'entente entre les différentes religions ?

De plus soulignons que le neveu, lors des visites de la maison occupée par la sœur, impose les mains pour guérir. ? ? ? Nous répétons : ? ? ? Tout cela est grave.

Il suffit ! C'est signé. Il est impossible que ce soit Notre-Seigneur qui apparaisse pour parler ainsi. Au **mensonge** se joint **le ridicule**, signature de celui qui sait se dissimuler.

On est loin, très loin des vrais mystiques !

Quelle tristesse de voir que des prêtres se soient fait piéger et entraînent des fidèles à la suite de cette sœur qui ne mérite que l'oubli. Combien se vérifie chaque jour qu'au royaume des aveugles le borgne est roi !

En lisant ces écrits, j'ai noté au fur et à mesure mes impressions : hystérie, brouillon, confusion, impossibilités, ridicule, excitation, débilité mentale, passion, pleurnicherie, sensiblerie et surtout **parodie**.

LE REGNE DU SACRE-COEUR SERA GRANDIOSE. Tout dans cette affaire est parodie, caricature, contrefaçon, indigne du Dieu Tout-Puissant.

Oublions vite ce qui n'est que grimace et singerie !

On comprend pourquoi Dieu a permis qu'il ne reste rien du sanctuaire du Christ-Roi livré aux mains des démolisseurs.

---

[1] Inversion et parodie : "Entrez par la porte étroite, parce que large est la porte et spacieuse la voie qui conduit à la perdition et nombreux sont ceux qui rentrent par elle. Combien est étroite et resserrée la voie qui conduit à la vie et qu'il en est peu qui la trouvent". Matth. VII, 13-14.



L’image du Christ-Roi **(tel qu’il apparaissait à sœur Olive)**, en face de la page 55 du livre de l’abbé Bourcier est blasphématoire. Cette barbe et ces cheveux roux, ces yeux qui regardent de travers, cette main gauche diabolique, ce manteau, cette crosse, cette aube, ce cordon, etc., tout est répugnant.

C’est plutôt l’image du Prince de ce Monde !